

Abrégé d'histoire des routes, par Jean Billard

Dans les colonies françaises

En 1815 il ne reste que quelques fragments épars du premier empire colonial français. Le contentieux de la dette Bacri, négociant algérois qui avait vendu du blé au Directoire, et à laquelle le dey Husayn ibn al-Husayn (1765 - 1838) était intéressé, conduit à l'expédition d'Alger (Al Djazair) (1830) et à la conquête de l'Algérie (1830 -1857). Dans ce pays il y avait eu des comptoirs portuaires phéniciens puis carthaginois puis des voies romaines. Ces dernières disparurent après les invasions vandales (429 - 455), arabes (647 - 911) et la domination ottomane (depuis le XVI^{ème} s.). C'est sous le Second Empire que sont entreprises des constructions de routes et de voies ferrées : de 1865 à 1875 sont construites les lignes Alger-Oran (Ouahran) et Philippeville (Skikda)-Constantine (Qacentina), soit plus de cinq cents kilomètres.

C'est aussi de cette époque que datent les premières routes du Sénégal. Ce pays avait été atteint par des navigateurs portugais en 1444. Après l'occupation de ces comptoirs par des Hollandais, des Français fondent la ville de Saint-Louis en 1638 qui est un lieu de traite des noirs. Devenu britannique à l'issue de la guerre européenne de Sept-Ans (1756 - 1763), le Sénégal redevient français par le traité de Versailles (1783). Louis Faidherbe (1818 - 1889) en est nommé gouverneur en 1854. En 1857 il fonde Dakar, invente les tirailleurs sénégalais qui permettent la conquête de l'intérieur et, enfin, encourage la culture de l'arachide originaire d'Amérique. Le premier chemin de fer est construit en 1885.

La Nouvelle-Calédonie est annexée en 1853 et quelques routes sont tracées pour l'exploitation du nickel qui commence en 1877.

La conquête de l'Indochine est longue (de 1858 à 1896) : Cochinchine orientale et Cambodge en 1863, ensemble de la Cochinchine en 1867 et Tonkin de 1873 à 1896. Le premier chemin de fer est construit au Cambodge en 1885. Des routes importantes ne seront ouvertes qu'au XX^{ème} s.

Il en est de même dans l'Afrique centrale française qui résulte du partage entre les puissances coloniales décidé à la conférence de Berlin (1885).

La Tunisie successivement phénicienne, carthaginoise, romaine, vandale, byzantine, arabe, aghlabide, fatimide, ziride, almohade, afside et ottomane, a eu un réseau routier antique pour relier les cités romaines. Au XIX^{ème} s. les cours des produits agricoles et artisanaux exportés baissent, le bey renforce son armée (1837), établit un réseau télégraphique (1857) et un début de réseau ferroviaire avec des financements provenant d'emprunts en France. En 1869 l'État est sous une tutelle financière anglo-franco-italienne. C'est finalement la France qui reçoit cette part de l'Empire ottoman : en 1881, après une intervention militaire, est

établi le protectorat. L'extension du réseau ferroviaire est alors de cent quatre-vingt-onze kilomètres.

À Madagascar le résident français est installé en 1885, le protectorat institué en 1895 et l'annexion est effectuée en 1896 ; mais c'est en 1908 que s'achève la conquête.